

LE TRIFLUVIEN

P. V. AYOTTE, Editeur-Propriétaire.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE.

Rédigé en Collaboration

Salle de lecture de l'Assemblée
Législative 1^{er} janv 97
QUEBEC



A. BERGERON

HORLOGER

BIJOUTIER

OPTICIEN

GRAVEUR

30, RUE DES FORGES, 30

FORGERONS ET CHARBONS

Fer en barre, Feuillard et Acier, Clous et Fers à Cheval, Rapes et Limes, Soufflets et Enclumes, Forest (drills) Etau, filières, etc.

Raies, Jantes et Moyeux, Ressorts et Soufflets de Voiture, Couleurs, Huiles et Vernis, Etc. Nos prix et qualités et nos termes de crédit défient toute concurrence.

P. A. GOUIN & CIE

TROIS-RIVIERES, P. Q.
23-7-90-1a

Impressions de toutes sortes exécutées à bref délai et à des prix très réduits aux ateliers du TRIFLUVIEN, 171 & 173 Rue Notre-Dame Trois-Rivières.

20 CHRÉTIENS TUÉS

Pour la défense de l'alcool des Juifs

(Correspondance de la Croix)
Vienne, 26 novembre.

La Pologne et les Juifs

Au cours de l'été dernier, la Pologne autrichienne fut agitée pendant quelques jours par des émeutes que les journaux désignent comme terribles : c'étaient des paysans qui se soulèvent contre les Juifs. Les troubles ne furent pas de longue durée. Les notables du judaïsme adressèrent un télégramme à un député juif nommé Rapaport qui se rendit au ministère de l'Intérieur. Siensse tenant, le ministre proclama la loi martiale dans une trentaine de districts, c'est-à-dire sur une étendue de territoire équivalente à une dizaine de départements français. Toutes les troupes de la Galicie furent mises sur le pied de guerre.

On sait ce que c'est que la loi martiale. Un tribunal siège en permanence : toute personne ayant commis pour 50 francs de dégâts est déferé au tribunal, qui acquiesce si le fait ne sont pas prouvés, et condamne à la mort, par strangulation, s'ils le sont. La sentence est exécutoire dans les deux heures, dans les trois heures si le condamné demande une heure de plus pour se préparer à la mort.

Le souverain a le droit de grâce, mais ce droit est rendu illusoire, attendu que l'exécution de la sentence ne peut pas être différée ; même avec le télégraphe, il est impossible que le souverain soit averti, prenne une décision et la notifie en moins de trois heures.

De temps immémorial, cette mesure terrible n'a été prise que deux fois : au mois de décembre dernier contre les Slaves de Prague qui démolirent quelques églises de boutiques de Juifs et d'Allemands, et cette année contre les Slaves de Galicie, qui cassèrent les charniers des Juifs. On est obligé de constater que cet épouvantable moyen de répression n'est jamais mis en usage que pour protéger les Juifs.

A cette époque, la presse européenne publia quelques articles imbéciles sur ces événements. Je me souviens d'en avoir remarqué un dans un grand journal de Paris qui déplorait l'infortune de ces pauvres diables de Juifs polonais et l'abandon des paysans qui tapaient dessus. La vérité sur cette affaire est telle qu'on hésiterait certainement à croire ce qui en a été dit hier et aujourd'hui à la Chambre autrichienne.

La ferme des boissons

Il existe en Pologne comme en Hongrie une institution qui s'appelle en latin le *ius propinationis*, c'est-à-dire le droit de vente de boissons. Voici comment cette institution fonctionne. Le gouvernement donne à des entrepreneurs la concession des boissons alcoolisées que ces fermiers ont seuls le droit de débiter dans un rayon administratif déterminé. Ces fermiers sont tous Juifs, et les débiteurs qui écoulent la marchandise dans les auberges sont tous Juifs également : c'est un Syndicat. Il est bien clair que les fermiers des alcools s'efforcent à tirer le plus d'argent possible de la concession qu'ils ont payée à l'Etat. Ils ont donc intérêt à ce que la consommation de l'alcool augmente.

Le député Potoszky, paysan inféodé au groupe sans cœur ni âme des Polonais qui trahissent leur malheureux peuple, ce député, dis-je, s'est posant retourné paysan et a été nombre de fois effrayant. Il existe dans sa circonscription des villages possédant 19

auberges. Des maires qui combattent l'alcoolisme ont été dénoncés par les aubergistes Juifs comme coupables de fomenter les troubles et jetés en prison, et d'autres les y ont rejoints qui étaient simplement coupables de ne pas fréquenter les auberges. Les alcools servent d'ailleurs à la haine publique, aussi est-ce contre eux en masse que s'est tourné le mécontentement des paysans.

Naguère, en Hongrie, des curés entreprirent une croisade contre l'alcoolisme dont les ravages sont aussi terribles qu'en Pologne. Qu'arrive-t-il ? Les Juifs aubergistes se plaignirent aux fermiers des alcools, les avertisant de la diminution de la consommation qui résulterait nécessairement des prédications des curés. Les fermiers s'adressèrent au ministre des Finances qui leur répondit : Je ne puis pas empêcher les curés de prêcher, mais je dirai un mot de l'affaire à mon collègue des Cultes qui invitera les évêques à priver ces curés de se modérer.

En Galicie comme en Hongrie, l'ivrognerie est un devoir civique. Du reste, avec le génie de l'entre qui les caractérise, les débiteurs Juifs dressent les enfants à l'ivrognerie dès le bas âge : ils les racolent, leur versent des petits verres gratuits pour leur donner le goût de la boisson et leur apprendre le chemin de leur auberge ; c'est un placement pour l'avenir. L'auberge est en même temps une boutique d'assurance, et, à force de billets, signés dans l'ivresse, le paysan finit par laisser au débitant sa terre et sa maison.

Le gouvernement n'a jamais rien fait pour réprimer ces immenses pratiques.

Le rôle de la justice

Les déordres ont duré huit ou dix jours. Or, pas un seul Juif n'a été tué ni blessé. Cette seule circonstance démontre la faiblesse des récents des journaux, car si la population de 30 districts avait été vraiment en insurrection contre les Juifs pendant dix jours, il y aurait eu autre chose que des vitres enfoncées. Cependant, tout s'est borné là ; dans quelques endroits seulement, on a défoncé des tonneaux et jeté des marchandises dans la rue.

Dans le district de Myalonic, dit le député Stapiński, un Juif commit un ignoble attentat contre un enfant chrétien de 8 ans ; il fut condamné à deux mois de prison et la population trouva que c'était trop peu. A Stanislaw, lors de la période de cherté du pain, la municipalité ouvrit une boulangerie qui fournissait le pain à bas prix aux pauvres ; un Syndicat juif acheta en gros toutes les fournées avant la mise en vente et revendit aux pauvres avec bénéfice. Le peuple trouva que c'était trop fort. La municipalité dut fermer sa boulangerie.

Les autorités, si tolérantes pour les Juifs, furent impitoyables envers les paysans. La troupe en tua 20, ce qui fit, ainsi que le dit le député Patai, autant de poitrines chrétiennes trouées que de vitres Juives usées. Quant au nombre des années de prison distribuées, c'est par centaines qu'il se chiffre. Sur une simple dénonciation d'un Juif, on arrêtait 20 personnes. Dans le district de Kroono, 180 personnes furent arrêtées au hasard, puisque, après les avoir maintenues longtemps en prison, on en dut relâcher 198. A l'heure présente, plus de 1000 personnes sont sous les verrous.

Citoyens comme les autres

Aux arguments et aux faits produits par le député, le comte de Thun s'est contenté de répondre, lui vieux conservateur, comme le plus enjivré des libéraux : les mesures extraordinaires avaient pour but de protéger une confession religieuse, celle des Juifs, qui sont des citoyens comme les autres, absolument égaux aux autres.

Il y aura trois ans au mois de février prochain, le comte de Thun et le prince de Schwarzenberg se rencontreront à la Hofburg, où ils devront être reçus en audience par l'empereur. Ils étaient annoncés et attendaient, quand arriva Ro schid. Aussitôt annoncé, Ro schid fut introduit et passa sur le corps à ces deux grands seigneurs, les premiers de l'Etat après le prince de sang. L'indignation fut universelle dans l'aristocratie, et je me souviens qu'au bal des Polonais, qui eut lieu le lendemain, il n'était question que de cet incident. A cette époque, le comte de Thun n'aurait probablement pas affirmé que les Juifs étaient des citoyens comme les autres, puisqu'il venait de lui être démontré que le citoyen Ro schid comptait plus que le citoyen Thun et le citoyen Schwarzenberg.

LE SANG PUR, C'EST LA VIE

Le Céléri Composé de Paine, le seul espoir de tous ceux qui souffrent des maladies du sang

Le grand remède expulse promptement tous les poisons et renouvelle le système

Le scrofule est l'une des plus terribles et des plus épuisantes maladies du sang ; il se développe ordinairement de bonne heure et, dans la majorité des cas, est héréditaire. Nombre de médecins prétendent que le scrofule est le parent de la consomption. Quand le sang est faible, appauvri, impur et malsain, son état se manifeste clairement par les boutons, les plaies, les tumeurs, les abcès, les pustules, les érythèmes, le cancer, les hémorrhoides, les maux d'yeux, les panaris, les furoncles, le salt rheum, l'eczéma, etc.

Le sang pur représente la vie ; le sang impur est le vice qui signifie souffrance et mort. La force, l'action et la santé de toutes les parties du système humain dépendent du sang. L'unique véritable moyen de nettoyer et d'enrichir le sang, c'est de faire usage du Céléri Composé de Paine. Son effet vivifiant et purifiant sur le sang des vieux et des jeunes est magique. Les maladies du sang les plus virulentes cèdent promptement à sa puissance de guérisseur et de purificateur. Aucun autre remède connu de l'homme n'a jamais obtenu les victoires sur les maladies oblatrices du sang que le Céléri Composé de Paine a remportées.

Si vous avez une trace ou un symptôme de maladie du sang, votre vie est vraiment en danger. Si vous recherchez avec anxiété un remède qui vous guérisse, faites attention à l'usage que vous pouvez faire des "pures, tous du sang" si annoncés, ce sont des fraudes dans la majorité des cas. Demandez à votre pharmacien le Céléri Composé de Paine, le seul remède qui peut rendre votre sang et votre chair vigoureux et sains.

Pour la Sciatique, Pleurésie, Les Points, Crampes, Rhumatisme, Mal de Dos, etc.

J. C. ROUSSEAU & Cie

BIÈRE ET PORTER

— DE —
JOHN LABATT
De London, Ont.

Le breuvage le plus salubre pour l'usage général et sans supérieur comme tonique nutritif.

Ont obtenu la plus haute récompense sur ce continent à l'Exposition Universelle, Chicago, 1893, et une Médaille d'Or à l'Exposition de la mi-hiver, San Francisco, Cal., 1894.

Surpassant tous les rapports, tous les concours du Canada et des Etats-Unis ont obtenu HUIT autres Médailles en Or, en Argent et en Bronze, aux Grandes Expositions Universelles.

Neveu original et fine, purité garantie, ces breuvages sont faits spécialement pour convenir au climat de ce continent et ne sont pas surpassés.

Embouteilleurs et Agents des Eaux Minérales
CAXTON & ST-LEON

L'Eau Minérale Caxton gaze est très recommandable à tous ceux qui souffrent de Dyspepsie et des maladies des Reins. Cette eau est aussi un tonique puissant. Voir *Dispensaire des Etats Unis*, 1884, page 1841. Caxton est une des 4 seules Eaux Minérales Canadiennes y mentionnées.

L'Eau Minérale St-Leon a une réputation établie depuis un demi-siècle et sa vogue va toujours croissant.

Ces deux eaux sont en vente chez les Pharmaciens, les Hoteliers, les Epicier et dans les meilleurs restaurants ; non-seulement à Trois-Rivières, mais à Sherb., Louisville, Arthabaska, Nicolet, etc.

— MANUFACTURIERS DE : —
GINGER ALE, CIDRE CHAMPAGNE
SODA, Etc., Etc.

GEORGES MORRISSETTE

MARCHAND PLOMBIER

35 & 37, DU PLATON
TROIS-RIVIERES.

Plombier, Ferblantier, Gazier et Couvreur.
Agent pour le Caux Acétylène

SPECIALITE :
POUR LA POSE D'APPAREILS DE CHAUFFAGE A L'EAU CHAUDE, A VAPEUR ET A AIR CHAUD.

VOIR EN MAGASIN LES
Fournaises, Radiateurs, Bains, Closets, et tous les matériaux nécessaires à cette fin

AGENT
Pour les Couvertures et Plafonds Métalliques
DE TORONTO.

3 292-jno

Marchandises nécessaires pour les Fêtes

LIQUEURS

Brandy Hennessy, \$1.25 à 2.75 (la bouteille)
Brandy Jockey Club, depuis... 1.75 à 1.25
Rhum des Lys et Diamant, depuis... 1.75 à 1.50
Rye "Corby et Gooderham & Worts."
"Hiram & Walker" depuis 40c. à 1.00 la bouteille.
Scotch et Irish Whiskeys de différentes marques, depuis 50c. à 1.00 la bouteille.
Gin et Whiskeys de différentes marques, depuis 25c. à 1.00 la bouteille.

LIQUEURS FRANÇAISES

Chartreuse, verte et jaune.
Benedictine, Curaçao, Kirsch fin, Absinthe suisse, Maraschino.
Sirops de Fruits de toute espèce, etc., etc.

DEMANDEZ LES PRIX

Biscuits et Sucrieries

Des maisons Viau & Frères, de Montréal.
Christie Brown, Toronto.
L. Z. Magnan, Joliette.

Bonbonnières et Cornets

De fantaisie, de tout genre

HUILES D'OLIVE

Barton et Guestier, grande et demi bouteille.
Bertrand & Cie,
Loubin & Cie, etc.

DEMANDEZ LES PRIX

BON A SAVOIR

N'OUBLIEZ PAS QUE LA MAISON

O. CARIGNAN & FILS

Offre cette année à des prix sans précédents le plus beau choix de marchandises nouvellement importées spécialement destinées pour les fêtes de

NOEL ET DU JOUR DE L'AN

Consistant en Vins et Liqueurs Françaises, Anglaises & Canadiennes. Conserves de tous genres et Fruits de toutes espèces provenant des pays étrangers et d'Amérique.

Nous ne désignons à l'attention spéciale de notre bonne clientèle et du public en général que quelques-unes de nos marchandises et nous vous conseillons dans votre intérêt de nous donner vos commandes au plus tôt afin d'avoir le premier choix.

AVANTAGE SPECIAL : Nous donnerons gratuitement un magnifique calendrier à toute personne qui nous fournira ses commandes d'occasion. Nous n'en avons qu'une quantité limitée.

Les premiers arrivés, les premiers servis

...VINS...

Bourgogne Beaune, Champagne Pommery, do Piper Heidsieck, do Perrier, Malaga, blanc et rouge, St-Michel, Oporto, Sherris, Claret, Sauterne de différentes qualités.

SPECIALITES

Vins de messe Tarragone et Sicile, pour le clergé.

Conserves en boîtes et Fruits divers

Poires, Pêches, Pruneaux, Dattes, Figues, Raisin Malaga, Raisin Corinthe, Gelées aux Framboises, Fraises, Citron, Orange, et Vanille.

Légumes en Conserves

Tomates, Blé d'Inde, Petits pois, Fèves au lard, Haricots, etc., etc.

DEMANDEZ NOS PRIX.

Amandes, Fruits secs

Noix de Grenoble, [Pures Mayettes], Noix écalées, Amandes douces écalées, [lées], Amandes amères écalées, [lées], Noix du Brésil, do Tarragone Molles do Pea-can, Pea-nuts, etc.

FROMAGES

Gruyère Suisse, Roquefort, d'Oka, Anglais fort, Canadien doux, etc.

DEMANDEZ NOS PRIX.

LE TRIFLUVIEN JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR P. V. AYOTTE

171 & 173, RUE NOTRE-DAME TROIS-RIVIERES

ABONNEMENT: UN AN \$2.00 SIX MOIS \$1.00

TARIF DES ANNONCES Les annonces seront tolérées sur Nonpareil aux conditions suivantes:

LE TRIFLUVIEN Mardi 13 Decembre 1898

M. LAURIER A WASHINGTON

Les nouvelles qui nous arrivent de Washington sont contradictoires. Les uns veulent qu'il ait chance d'établir un traité de réciprocité avec les Etats-Unis.

Il y a, outre les intérêts canadiens et les intérêts américains en jeu, un troisième élément qui doit peser d'un grand poids dans la balance.

Le conflit à peine écarté avec la France au sujet de Fachoda et des prétentions anglaises en Egypte; le conflit toujours menaçant entre l'Angleterre et la Russie au sujet de leurs sphères respectives d'influence en Chine; les propos comminatoires d'un Chamberlain en Angleterre, auxquels a fait écho l'impertinence d'un Monson à Paris même; les déclarations de la presse et des hommes d'Etat anglais au sujet d'une entente anglo-américaine; le voyage récent de M. Chamberlain aux Etats-Unis et sa rentrée à Londres sans qu'il ait mis le pied sur notre sol, où il aurait pu être gêné par des questions indiscrètes; le voyage plus récent de lord Strathcona à Washington, tout cela se tient, en dépit des démentis ou des excuses diplomatiques.

Le cœur de la situation, c'est que l'Angleterre voudrait profiter de sa prépondérance maritime actuelle et du peu de préparation, pour une lutte sur mer, des puissances qui barrent le chemin à son ambition, pour régler à son avantage toutes ses difficultés avec ces mêmes puissances. Mais l'Angleterre est trop prudente — d'aucuns se serviraient d'un terme moins diplomatique — pour engager la lutte, seul dans son "splendide isolement", même avec tout ce que ces conditions ont de favorable pour lui, il faut à John Bull le concours, sinon direct du moins indirect, de son cousin Jonathan, et pour l'obtenir, il n'est rien qu'il ne soit prêt à faire. Pour obtenir l'entente convoitée, il jetterait volontiers au Moloch américain la Jamaïque ou d'autres possessions sur ce continent auxquelles il n'attache qu'un prix relatif.

Mais le Canada, c'est autre chose. C'est un gros, un très gros morceau à sacrifier. Cependant, nous ne jurons de rien. Pour John Bull, tout est question d'affaire et se pèse au poids, c'est-à-dire au volume du commerce. Pas de sentimentalisme ni de pudeur patriotique avec lui. To give and take, donnant donnant, toute sa politique est dans cette formule. S'il en vient à se persuader que la destinée manifeste du Canada est d'être englobé dans le pan-américanisme et qu'à ce prix seul il obtiendra la franche amitié et la coopération active des Etats-Unis, c'est-à-dire ce sur quoi il compte

pour assurer sa domination sur l'Inde et se tailler un empire colonial africain, du Cap au Cap, ce jour-là, nous ne donnerions pas deux sous du lien britannique. L'Angleterre ne tient au Canada que dans la mesure où son intérêt lui commande cet attachement. Elle ne s'est pas épuisée à nous défendre contre l'invasion française. A-t-elle seulement fait entendre alors une menace à l'adresse des Etats-Unis? C'est à peine si son ministre à Washington a trouvé le courage de protester. A-t-elle au moins demandé une compensation pour les familles des soldats canadiens morts sur le champ de bataille? Aliens donc il ne s'agit pas dans tout cela de lui fermer une avenue commerciale. Disons donc sans crainte qu'il y a toujours eu plus de sang canadien que de sang anglais versé, quand il s'est agi de défendre le pays contre les tentatives à main armée de nos charmants voisins.

Nous reconnaissons volontiers que l'opinion n'est pas encore mûre en Angleterre en faveur de l'abandon du Canada. Mais il n'y a pas l'ombre d'une témérité à affirmer qu'elle est mûre pour que la mère-patrie pèse de toute son influence et mette en œuvre tous les moyens possibles de contrainte morale sur sa colonie, pour que celle-ci mette fin une fois pour toutes à des difficultés qu'elle considère un ennui et une source d'embaras pour elle, gênant sa liberté d'action en Europe et pouvant lui amener d'un moment à l'autre des complications qui ne lui sourient pas. C'est ce rôle, on peut en être sûr, que joue lord Herschell au sein de la commission qui siège actuellement à Washington, et il y a gros à parier que c'est pour lui prêter main-forte que M. Chamberlain et lord Strathcona ont, l'un après l'autre, traversé l'Océan.

Il est bien vrai que M. Laurier a découvert que nous étions, non plus une colonie, mais une nation, et il caracane sans doute encore l'illusion que son prestige aux fêtes jubilaires de la reine nous a conquis le droit d'orienter en toute liberté notre politique commerciale. N'a-t-il pas réussi à amener la dénonciation des traités de commerce anglo-belge et anglo-allemand? Cette vantardise nous a valu jusqu'ici la perte du marché allemand et la présence, aussi nécessaire que jamais, d'un représentant anglais dans la commission chargée de déterminer notre situation commerciale et économique, d'autant que la peuvent influencer nos relations avec la république voisine. Les Etats-Unis n'ont pas traité avec nous sans cela, et avec cela ils traitent contre nous.

Joignez à ces éléments défavorables les tendances opportunistes qui du fond à la surface constituent toute la politique lauriériste, et vous y ajoutez encore les tendances annexionnistes d'un Chamberlain et les circonstances particulières qui rendraient un échec plus sensible à notre premier ministre qu'à tout autre homme d'Etat canadien, vu l'orientation pro-américaine de sa politique jusqu'à son arrivée au pouvoir, et vous reconnaîtrez sans peine la nécessité dans laquelle il se trouve de sortir de ces négociations avec un arrangement vaillable que vaille, s'en remettant pour le reste à la chance qui l'a poursuivi jusqu'ici.

Tant va la cruche à l'eau, pourtant, qu'à la fin elle se casse. Nous croyons que M. Laurier trouvera là sa pierre d'achoppement, l'Angleterre la ruine de ses espérances du côté des Etats-Unis, et les Canadiens l'occasion de rendre encore une fois hommage à la sagesse des Pères de la Confédération en organisant un Sénat canadien à l'abri d'une domination autocratique comme des tourterelles populaires.

MUTUALITE

(Suite et fin.)

En de telles conditions, il est indéniable que le lot de cont acres le plus ordinaire dans nos fertiles régions de colonisation, après qu'il aura été mis en valeur, d'une manière constante et consciencieuse, pendant une année ou deux, pourra toujours rembourser les privilèges de bailleur de fonds qu'on y aurait acquis, pour un capital s'élevant jusqu'à \$100 ou \$200 même, et représentant, des avances faites au colon détenteur du lot, par montants de \$10, \$20 ou \$50, selon le cas. Telle serait la principale garantie morale et matérielle offerte au "crédit colonial".

Que cette garantie soit pratique et suffisante, voilà qui ne fait aucun doute pour tous ceux qui connaissent les ressources de la colonisation judicieusement conduite.

rantrir indirectement la mutualité, par le moyen des opérations connexes qu'elle mettrait celle-ci à même de poursuivre, de façon à s'assurer un rendement de 10, 20 et même 50 pour cent sur ses capitaux investis. Expliquons cela par un exemple.

OPERATIONS COLONISATRICES POSSIBLES A LA MUTUALITE. — Supposons que — ce qui est fort possible et très désirable — ne trouvant incapable de répondre à tous les besoins présents de chacune pour l'expansion de la colonisation, le gouvernement provincial déciderait de s'en remettre, partiellement du moins, pour l'établissement de ces arrières indispensables, aux organisations de "crédit colonial" de la mutualité. En décommodant, leur concéderait comme octrois gratuits, ou à royaute nominale, pour la construction de ces travaux d'intérêt public et de progrès national, la propriété de tous les lots riverains des grandes artères communales ainsi ouvertes par leurs soins. La chose se pratique déjà pour la construction des voies ferrées; elle serait de la plus stricte justice en faveur des chemins de la colonisation.

Au demeurant, la présente administration, à Québec, vient de poser un précédent important et propre à obscurcir tout doute à cet égard. Le gouvernement Marchand a, tout récemment, en effet, accordé à la "Société de Colonisation de Québec" le territoire entier de la nouvelle paroisse de Honfleur, au Lac St. Jean, à charge par cette société de coloniser le canton et d'y établir la paroisse, à ses risques et profits. La société a accepté et tout le monde qui s'intéresse à la colonisation s'en est sincèrement réjoui, louant le gouvernement de cette heureuse initiative, bien loin de lui blâmer.

Dans le territoire dont serait ainsi chargé le "crédit colonial", et dont chaque diocèse organisation du genre, selon le cas, choisirait sa portion, comme champ d'opération propre, le gouvernement ferait tracer lui-même par ses ingénieurs-voies les chemins à établir, pour être sûr que ces tracés seraient de nature à répondre aux besoins généraux. Le "crédit colonial" prendrait ensuite possession, exécuterait les travaux de voirie indiqués par les plans et devis officiels; puis, il se rembourserait de ses dépenses en revenant les lots riverains, d'après leur valeur accrue par l'existence de ces chemins.

Comptait-on bien toute l'étendue des ressources qui résulteraient, pour le "crédit colonial", de la concession de de ces lots, doubles, triples, quadruples, même en valeur par de telles améliorations? Le "crédit colonial", opérant ainsi sur sa propriété pourrait encore, à discrétion, compléter par des ramifications utiles le système de ses chemins communaux; parfaire leur importance au moyen de la création de noyaux de villages, telles que chapelles, écoles, scieries, menuiseries, bœurreries, fromageries, etc.

De vingt autres façons encore, qu'il serait trop long de re-hercher et d'énumérer ici, mais que l'expérience aurait bientôt fait de révéler, les capitaux de la mutualité, appliqués avec jugement dans les œuvres de la colonisation, pourraient fructifier merveilleusement. Ils serviraient en même temps à l'accomplissement d'un bien immense et patriotique, en conservant une si humanitaire mise en activité des épargnes populaires que recueille le secours mutuel.

LA FORMULE DU "CREDIT COLONIAL"

— Il me restait à indiquer une formule précise pour la création du "crédit colonial" par la mutualité. Ce serait présomption de ma part que de vouloir d'autorité, trancher ici la difficulté. Les intéressés, une fois leur détermination prise, trouvent ou bien plus sûrement que je ne le saurais le faire la solution recherchée, car elle n'est pas hors d'attente, bien au contraire. Soit que nos diverses associations canadiennes-françaises et catholiques de mutualité, dans la province de Québec, jugent à propos de mettre en commun la proportion de leurs capitaux de réserve dont elles pourraient disposer pour la création du "crédit colonial", soit que chacune d'elles, selon ses ressources et ses dispositions, rivalise avec les associations sœurs pour la création et la mise en opération efficace d'un tel département de "crédit colonial", pour l'application duquel elle choisirait à son gré son propre champ d'action, au sein de nos différents territoires à coloniser, la pratique peut certainement suivre de près l'acceptation de la théorie.

La surveillance d'administrateurs et inspecteurs compétents, les conseils aussi désintéressés que bien éclairés et expérimentés ainsi que les concours dévoués des officiers de nos sociétés de colonisation et de repatriement suffiront ensuite à assurer le succès de cette entreprise, au but si noble, aux résultats si bienfaisants.

Il n'est pas téméraire d'évaluer à tout près d'un demi-million la réserve actuelle, grossissant d'année en année, de notre mutualité provinciale et nationale. Cela représente autant d'économies accumulées par le peuple et pour le peuple de la province de Québec. Mettons qu'un cinquième seulement de ce capital important soit voué à la création et au fonctionnement du "crédit colonial". Quelle somme considérable de bien, en dehors des profits matériels réalisés par la mutualité, ne ferait pas ces \$100,000 suivies de trente ou quarante autres mille, et peut-être davantage, chaque année, pour peu qu'elles fussent appliquées, avec connaissance de cause et avec patriotisme, au développement et à l'enrichissement de notre chère province de Québec, dans nos splendides régions de colonisation!

national emploierait, de la sorte, à développer notre patrie catholique et française, à soutenir l'effort de nos plus méritants compatriotes, les valeureux colons, une part de l'argent économisé par la mutualité, au sein de nos populations laborieuses, pour parer aux surprises de l'avenir.

Une telle combinaison de forces, basée sur le patriotisme le plus pur, ardent et éclairé, ainsi que l'intérêt réciproque bien compris, plairait également aux colons, à qui elle rendrait d'appréciables services, et aux mutualistes, qui se réjouiraient de voir leurs réserves d'épargne employées — peut-être avec la garantie partielle de l'Etat, pour les intérêts, chose si désirable pour eux — à l'enrichissement de la communauté française au Canada, ce dont ils profiteraient pour leur bonne part, et au soutien de compatriotes, de frères.

Elle aurait l'excellent effet de dévolopper parmi les rétro-initiative individuelle et de nous démontrer pratiquement que de grandes entreprises d'intérêt public peuvent être menées à bonne fin, avec profit, sans qu'il soit besoin de recourir toujours à l'intervention officielle du gouvernement, dont on paralyse souvent les énergies, chez nous, sur une foule de sujets de haute utilité, en s'en remettant obstinément, pour les moindres détails de la vie nationale, aux soins de l'Etat-Providence.

Enfin elle favoriserait à la fois l'esprit et la mutualité et de la colonisation: celle-ci, tout en y faisant bien son affaire, entendant d'abord celle-ci, de façon à faire croître et se multiplier à l'envi les sujets de son empire, au sein duquel la mutualité trouverait l'occasion de recueillir ensuite de nombreux et convaincus adhérents nouveaux à son programme large et fécond.

C'est pourquoi, au nom de la mutualité et de la colonisation, qui se partagent mes plus vives sympathies de Canadien-français catholique, je me sentirais heureux de voir le premier congrès de la colonisation dans la province de Québec, adresser, en conséquence, sous forme de vœu ou de résolution, un vibrant appel aux autorités que de droit.

En conséquence de l'étude qu'on vient de lire, le congrès de colonisation a unanimement voté l'adoption du vœu suivant:

VŒU EMIS EN FAVEUR DE LA CREATION DU "CREDIT COLONIAL" PAR LA MUTUALITE.

Considérant que la mutualité et la Colonisation sont deux œuvres sœurs, sur le terrain philanthropique et social; Considérant qu'elles peuvent se prêter un mutuel appui et s'accorder réciproquement un concours précieux; Considérant que cet échange de bons procédés serait éminemment profitable à l'un et à l'autre des deux œuvres, de même qu'à la foi catholique et à la patrie française;

La situation politique

Sur l'île du Prince-Edouard

De "Monitor Acadien":

La paisible population du comté d'Est-Prince va de nouveau passer par les péripéties émouvantes d'une tourmente électorale. Depuis les dernières élections générales au Canada, la politique n'a guère laissé la paix à l'ancienne île St. Jan. Après les élections pour le parlement d'Ottawa, ce fut l'élection rendue nécessaire par la contestation de celle de M. B. Hackett, puis la joute électorale résultant de l'appel au peuple par le gouvernement provincial, qui faillit y laisser sa peau; il fallut ensuite choisir un regretté M. Perry, mort député de Prince-Edouard, un successeur. Maintenant, il faut remplacer M. Yeo, qui a été élevé au sénat au mépris des droits des Acadiens, et ce sont dix députés provinciaux, MM. Lefargey et Bell, qui se disputent l'honneur, ce qui nécessite deux élections partielles au provincial. On en conviendra, dans la politique fait subir aux braves gens de l'île de rudes épreuves.

L'élection d'un successeur à M. Yeo à la chambre des communes est fixée à la semaine prochaine, au 15 décembre. Les conservateurs et les libéraux vont se disputer chaudement la victoire. Dans l'un et l'autre camp, on fourbit ses armes. Les libéraux se sont réunis lundi, le 28 novembre, et ont offert la candidature à M. John H. Bell, député au provincial, qui a accepté. De leur côté, les conservateurs ont tenu une magnifique assemblée à Summerside, mercredi dernier. A nombre des personnes présentes, on remarquait un bon nombre de nos compatriotes les plus distingués du comté de Prince-Edouard, entre autres MM. Gilbert DesRoches, de Miscouche, Sylvain E. Gallant, d'Egmont Bay, André Gallant, de Fifteen Point, Maxime Gallant, du Cap Egmont, etc. M. N. McQuarrie occupait le fauteuil présidentiel. Sur motion de M. Gilbert DesRoches, J. J. Bradley et de quelques autres, M. A. Lefargey, député au provincial, fut choisi comme candidat. La motion fut adoptée à l'unanimité. M. Lefargey remercia les membres de la convention dans un petit discours qui fut ové d'applaudissements. Des discours enthousiastes furent prononcés par M. G. DesRoches, D. Rogers, J. McDonald et autres, et la convention, après avoir organisé la campagne électorale qui s'en suivit, se dispersa.

HOMMES FAIBLES

PASTILLES JEAN

ARRACHE-SOUCHE ET ARRACHE-PIERRE ETNA

Cette machine pour laquelle un Brevet (Patente) vient d'être obtenu, est une invention indispensable à tout cultivateur qui a des souches et des pierres à arracher. Un agent dans chaque comté est demandé. Ceux qui préfèrent acheter le droit de l'exploiter seuls, pour un certain territoire, pourront le faire à des conditions faciles en s'adressant au sousigné.



Le Sait Rheum S'est déclaré dans le visage de notre petite fille. Ses mains endormies et ses ampoules se formaient; elle souffrait et pleurait. La sensation de démangeaison et de chaleur était terrible. Hood's Sarsaparilla l'a guérie. Elle

HOOD'S Sarsaparilla

agit comme un miracle. Son sang se purifie et se clarifie doucement et sûrement. M. M. ANNA L. CLARK, 401 rue St. Duluth, Minnesota.

combat électorale, M. Lefargey se lance dans la lutte avec de bonnes chances de succès et nous souhaitons aux principes dont il est le vaillant porte-drapeau la plus éclatante victoire.

Les électeurs français de Prince-Edouard dans cette circonstance ont devoir à remplir. Il leur faut enregistrer une protestation énergique contre l'injustice qui vient d'être commise envers la population acadienne de leur province. Il n'est pas de bonne politique de courber le front sans mot dire sous les coups de l'injustice; ceux qui exercez le pouvoir, ne craignent point de représailles, se croiraient justifiés d'en perpétuer de nouvelles.

Il est temps, grandement temps, de signifier à sir Louis Davies que sa politique d'exclusionnisme contre les catholiques, qui sont à peu près la moitié de la population de l'île, ne peut être tolérée, dans ce pays de liberté où chacun a droit à une juste part de représentation dans les chambres législatives, et de participation aux charges d'honneur et aux emplois publics.

L'attachisme des catholiques, dans la distribut on des honneurs et du patronage, est pratiqué en grand par sir Louis Davies. En voici quelques preuves:

Depuis son arrivée au pouvoir, il y a deux ans et demi, le chef libéral a trouvé moyen de ramasser par des protestations quatre catholiques dans l'île du Prince-Edouard, un sénateur, un juge de comté, le surintendant du chemin de fer et l'inspecteur des pêcheries.

Le regrettable sénateur Arsenault a été remplacé par M. Yeo; M. John A. Matheson a été nommé inspecteur des pêcheries pour remplacer M. Perry, qui avait lui-même succédé à M. Hackett; son juge de comté Roddin a été remplacé par M. Warburton, et il n'y a plus de juge de comté catholique dans l'île; et enfin le surintendant McDonald, du chemin de fer de l'île, a été congédié pour faire place à un coreligionnaire de M. Davies.

On dit de plus qu'il se fait un travail dans le moment — on se prépare d'avance — pour faire nommer gouverneur l'oncle de sir Louis.

Le vote acadien devrait s'unir dans une solennelle protestation et être déposé contre le candidat du gouvernement. Que tous, libéraux et conservateurs, se rallient comme un seul homme pour donner une leçon salutaire à sir Louis Davies, qui a osé à nos compatriotes de l'île leur représentant au sénat et qui est en train de les exclure, eux et leurs concitoyens catholiques, des fonctions publiques les plus honorables et les mieux rémunérées.

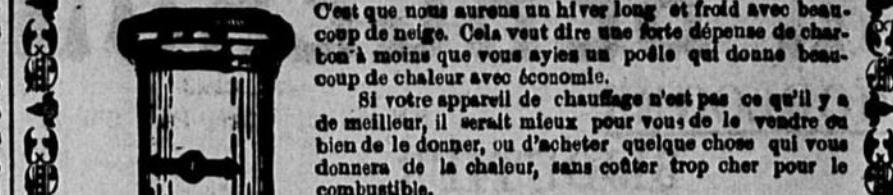
Nous croyons ne rien faire autre chose que d'exprimer le sentiment public et général au demandant que M. Gilbert DesRoches, de Miscouche, se porte candidat à l'un des sièges vacants à la législature provinciale par la résignation de M. Lefargey et Bell. M. DesRoches est l'un des fils les plus éminents de la province insulaire. Il fait honneur à notre race par les brillantes qualités qui le distinguent. Il ferait bonne figure à la législature et saurait veiller efficacement sur les intérêts de ses électeurs. Il a bien réussi dans ses affaires personnelles, ce qui est d'un bon augure pour ce qu'il pourrait faire dans l'administration de la chose publique.

Graines de Fleurs Graines de Jardins Graines de Champs Graines de toute sorte

A LA PHARMACIE HOERNER TROIS-RIVIERES

Les Probabilités de la Température

C'est que nous aurons un hiver long et froid avec beaucoup de neige. Cela veut dire une forte dépense de charbon à moins que vous n'ayez un poêle qui donne beaucoup de chaleur avec économie.



THE QUEBEC HEATER

Est le seul poêle qui fasse cela à la perfection. Il jette une forte chaleur. De gros ou du petit charbon ou du coke lui conviendrait. Pas d'ennui avec le machefir, il n'y en aura pas.

On n'a pas besoin de le secouer, il suffit de le hisser un peu. Il est très petit et peut tenir dans un coin. Le coût d'achat sera léger en comparaison de la chaleur qu'il donne.

MM. PANNETON & BLOUIN SEULS AGENTS POUR TROIS-RIVIERES. CARRIER, LAINE & CO., Lévis, P.-Q.

BONNE AFFAIRE

Pour une personne active, travaillante

HOMME OU FEMME — GARÇON OU FILLE

Dans chaque maison, chaque demeure confortable, à date diverse, il se fait des cadeaux. Je voudrais à toute personne désireuse d'acheter un bel objet d'argenterie, pour cadeau, au prix direct de la Compagnie, c'est-à-dire à bien bon marché, pour une marchandise de 1ère classe. Pour tous les articles que je vendrais, vous auriez un garanti légal signé par la Compagnie. Ces articles seraient donnés en satisfaction à l'acheteur ou l'argent vous sera remis par la Compagnie. ON DEMANDE un vendeur actif, travaillant, pour prendre des ordres à domicile dans la ville. Aussi un vendeur pour chaque village des paroisses environnantes. Ecrivez immédiatement. Envoyez 35 cts dans une lettre enregistrée à mon adresse, et je vous enverrai un article de mon choix valant deux fois son prix s'il n'était vendu au prix que la Compagnie nous oblige à le vendre; je vous l'enverrai sans de poste payée. J'ai pour M. M. les membres de la Compagnie un spécialité consistant en un set artistique pour Communion, pour lequel je sollicite respectueusement une commande. Ce set est aussi garanti pour donner entière satisfaction à l'Eglise, c'est-à-dire de 1ère classe. Un set complet d'objets en argenterie et fait de pur métal blanc d'argent. Brazil silver et argenté Triple plat, garanti pour dix ans, consistant en Oudner, Hullier, Corbeille à fruits, Set de table, Set de dessert, Set à thé, Bœurrer, Martinière, Cassole-Noisettes, Porte-cure-dents, Porte-Allumettes, Brosses à chapeaux, Couteaux, Fourchettes, Couteaux à fruits, Objets pour pain, Cadeaux, etc. etc. etc. Pour lequel nous sollicitons une commande. Représentant de la célèbre Compagnie d'Argenterie

The Imperial Silverware Company of Canada. Z. GUILLETTE, Tailleur Fashionable 29, RUE DES FORGES, 29—Trois-Rivières

AVANT D'ACHETER VOS CHAUSSURES

ALLEZ AU MAGASIN DU "BON MARCHÉ"

TBBUTT & FRERE

30, RUE DES FORGES, 30

(EN FACE DU MARCHÉ)

Nous avons les dernières modes de New-York qui sont toujours d'une grande valeur et très durables. Le tout à des prix extrêmement bas.

Ouvrage parfait sous tous rapports.

Impressions de toutes sortes exécutées à bref délai et à des prix très réduits aux ateliers du TRIFLUVIEN, 171 & 173, Rue Notre-Dame Trois-Rivières.

1899

Calendriers et Almanachs

En vente à la Librairie P. V. AYOTTE, 171-173, rue Notre Dame, Trois-Rivières. Calendrier ecclésiastique pour 1899, 5 cts—25 cts la douzaine. Almanach du Peuple, de C. O. Beauchemin & Fils. (Renseignements, histoires, etc.), 5 cts—85 cts la douzaine. Almanach Commercial et Almanach des Familles, de Rolland, 5 cts—35 cts la douzaine.

"Labrador et Anticosti" Par l'abbé Huard

Extrait des "Echos" des RR. PP. Jésuites, de Paris, du 5 nov. 1898

—De la rive sud, passons à la côte nord du Saint-Laurent. En compagnie de Mgr Labreque, évêque de Châteauguay et administrateur apostolique de la paroisse de Saint-Laurent, et sous la conduite de l'abbé Huard, nous ferons visite à tous les endroits habités qui s'échelonnent depuis la rivière Britannia jusqu'à Blanc-Sablon, sur le littoral de Belle-Ile; une promenade de 500 milles. Et quel pays! A part que ces pauvres coins de verdure, à part surtout la grande île de l'Assomption ou d'Anticosti, royaume de M. Maier, le choche-later bien connu, partout du sable ou des rochers, des forêts bougrées, de maigres cultures, à l'on entend pendre la pomme de terre, et les températures... qui peuvent s'abaisser à -53 F. en hiver, soit 47 degrés centigrades au-dessous de 0. Et bien! avec M. l'abbé Huard pour guide, c'est une promenade charmante.

Et, au retour, nous serons l'historien, le géographe, le géologue, la zoologie, la botanique de ces immenses régions; nous constaterons les procédés de pêche, de chasse et de culture; nous serons initiés aux mystères de l'attelage et de la conduite des chiens labradoriens; surtout, nous serons initiés en rapport avec une véritable fabrique de sucre, d'une incomparable énergie dans la lutte contre la mer, "une sublime tentative pour pratiquer sa religion. En silence assés, et sans qu'il y paraisse, nous serons soulevés un coin du voile sous lequel se cache l'heroïsme des missionnaires; qui, joyeusement et simplement, croient sans cesse d'un bout à l'autre de leurs immenses territoires, évangélisant, administrant, fondant et soutenant des écoles, bâtissant des églises et trouvant encore les moyens pour dresser des cartes ou créer des musées.

Tout cela est dit avec une verve, une bonne humeur, un entrain infatigable, qui ne font pourtant aucun tort à des renseignements et des statistiques. Oui, nous le répétons, c'est un vrai plaisir de voyager, de cette façon, avec un Labrador.

FREDERIC COURTOIS, S. J.

EPISODE DE 1837

ROMAN OU LES DEUX AMOURS. Ce petit roman, ou plutôt ce joli fait historique et chrétien, et attachant, et se rapportant à l'époque troublée de 1837, sans occuper de la question même de l'insurrection, commencera avec le numéro du 17 décembre prochain de MONDE ILLUSTRÉ, et durera trois mois; ce roman sera illustré par M. B. Y. Maudouze, artiste bien connu. Et même journal, le feuilleton gracieux et touchant de l'Orpheline, œuvre de Mme la Baronne de Bédard, tout Canadienne-française vaudra lire ces deux romans; et sur les tables de tous les salons, on peut mettre sans crainte l'Orpheline et l'Episode.

Les douleurs du rhumatisme

Suivant les meilleures autorités, proviennent de la condition morbide du sang. Un acide lactique, causé par la décomposition des tissus graisseux et albumineux, circule avec le sang et attaque les tissus fibreux, surtout dans les jointures et cause ainsi les manifestations locales de la maladie. Le docteur et les spécialistes ont les rhumatismes et les jointures des genoux, des chevilles, des hanches et des poignets sont ainsi quelquefois atteints. Des milliers de personnes ont trouvé dans Hood's Sarsaparilla une guérison positive et permanente du rhumatisme. Elle a eu un succès remarquable en guérissant les cas les plus sévères. Le secret de son succès est dans le fait qu'elle attaque immédiatement la cause de la maladie en neutralisant l'acide lactique et en purifiant le sang, ainsi bien qu'en renforçant toutes les fonctions du corps.

Les élections provinciales

La nomination a eu lieu hier pour les élections provinciales pendantes: Peasborough: Plante, conservateur, Mercier, libéral. Verchères: Archambault, conservateur, Blanchard, libéral. M. Geoffroy, choisi par la convention libérale, a dû abandonner la partie. Lévis: Gelly, conservateur, Langlois et Bourassa, libéraux. Missisquoi: Comau, conservateur, Cotton, libéral.

Séminaire des Trois-Rivières

Extrait des listes mensuelles de Novembre. PHILOSOPHIE (2e année.) (Philosophie Intellectuelle.) MM. Emilien Delage, Willie Godin, Jos. Massicotte, Alide Lamy. PHYSIQUE ET CHIMIE. MM. Em. Delage, W. Godin, Alide Lamy. PHILOSOPHIE (1ère année.) (Philosophie Intellectuelle.) MM. Adrien Alarie, Rodolphe Bailly, Emile Cyr, Alide Lebrun.

MATHÉMATIQUES. MM. Joseph Labarr, Rod. Bill y. RHYTHMIQUE. M. Aimé Marchand. BELLES-LETTRES. M. Hector Marcotte. THÉOLOGIE. MM. Arthur Joyal, Hervé Trudel, Ernest Auger. QUATRIÈME. MM. Raoul Dubé, Phil. Gharest, Paul Rinfret. CINQUIÈME. MM. Lucien Teasdale, Roland Larose, Wilfrid Gillinas. SIXIÈME. MM. Albert Dantigny, Jos. G. Turcotte, Auguste Desjardis, Cyrille Bouchard. SEPTIÈME. MM. Alphonse Chavetier, Léopold Boire, Albert Gravel, Horn. Béland. HUITIÈME. MM. Rod. Duchaine, Gœar Gill, Edg. Bournival, F. X. Bellefeuille.

Nous croyons que le LINIMENT de MINARD est le meilleur. Mathias Foley, Oil City, Ont. Joseph Snow, Norway, N. S. Chas. Wharton, Malgrave, N. S. Rev. R. O. Armstrong, Malgrave, N. B. Pierre Landry, sealer, Pocomoche, N. B. Thomas Wance, Sheffield, N. B. 511, 50—1a

AU MAGASIN DU PEUPLE GRAND AVANTAGE Pour d'ici au 5 Janvier

Un lot de chaussures et de cintres provenant d'un fonds de liquidation

Cintres (Perfection) pour hommes, valant 10c. pour 50c. Cintres non doublés, pour hommes, valant 50c. pour 10c. Cintres pour filles, valant 25c. pour 10c. Cintres pour garçons, valant 40c. pour 20c. 120 Cintres en fer, pour dames, à 50c. 100 Cintres en fer, pour hommes, valant \$1.00 pour 75c. Cintres pour garçons, valant \$1.50 pour \$1.00. Un lot de Bas Blancs, valant 50c. pour 25c.

L. DASSYLVA, 41, rue du PLATON, TROIS-RIVIERES. Agent de la "Canadian Rubber Co.", de Montréal, cintres Jacques-Cartier et Goo'lyer.

The THREE RIVERS BUSINESS COLLEGE

Est une des institutions les plus pratiques de son genre. Les matières enseignées sont: la tenue des livres dans toutes ses formes, en partie simple et en partie double, l'arithmétique pratique, la calligraphie rapide, la correspondance et la loi commerciale, la grammaire et la conversation anglaise, la géographie anglaise et française, et la cartographie. Ces cours sont conçus spécialement de sorte que chaque élève reçoit les explications qu'il lui faut pour son plus grand intérêt.

Le réouverture des cours réguliers se fera lundi le 20 Août prochain. Pour plus amples informations s'adresser.

F. X. VANASSE, 150 Rue Notre-Dame, Trois-Rivières, P. Q. ON DEMANDE des bonnes mains sachant bien coudre au moulin. Aussi des personnes sachant coudre pour prendre de l'ouvrage à la maison, livrés à domicile. S'adresser THE BALGER GLOVE MFG. Co., Rue Bonaventure et St Pierre

Echos de la Ville et du District

La bénédiction de l'église et des cloches de Sainte-Flore à son lieu ce matin. Le sermon a été donné par M. le chanoine Cloutier, curé de la ville. Détails à vendredi.

Nous avons en main un magnifique assortiment de cartes de visites. Cartes de toutes qualités, noms inscrits en caractère romain, italiques, etc., au choix de l'acheteur.

Nous jouissons depuis deux jours d'un froid intense. La glace commence à se former sur le fleuve.

Il y a eu séance du conseil de ville hier soir. Etaient présents Son Honneur le maire Olivier et Messieurs les échevins Pagé, Grant, Godin, Jourdain, Paquin, Lajoie, Verret, Lymburser, Panneton, Grenier et Bournival. Affaires de routine. La prochaine séance est fixée au lundi 26 décembre prochain.

Les bureaux de M. le Dr. Panneton, dentiste, sont maintenant au No. 24 rue Bonaventure.

De la viande impropre à la consommation a encore été apportée sur le marché la semaine dernière. Cette fois il s'agit de viande de mouton. Le Conseil, dans ce cas et celui que nous avons déjà mentionné, a décidé, vu que les vendeurs pouvaient être de bonne foi, de leur offrir d'en venir à un arrangement à condition qu'ils paient tous les frais d'inspection de la viande.

M. le Dr. Panneton a fait adopter hier soir son amendement au règlement concernant la vente des viandes sur le marché.

Cet amendement, dont nous avons déjà parlé, sera porté à la connaissance des intéressés par cartes publiques et affiches.

Le Magasin de Thé des Trois-Rivières n'a jamais été aussi riche en services à diner et de chambre, lampes suspendues et de passage, verrerie, cristallerie, etc., vendus à des prix très bas.

Le département de l'argenterie et des articles de fantaisie est le département de ce genre le plus considérable et le mieux assorti qu'il y ait aux Trois Rivières. Il faut le visiter pour se rendre compte de sa réelle valeur.

A. J. Nadeau, propriétaire, rue des Forges, près du Marché aux Débarcadés

Le Cercle Palambé travaille activement à se former une bibliothèque. Il a ces jours-ci adressé un appel à tous ceux qui pourraient, sans déranger leur collection, lui donner quelques livres. Cet appel a été entendu et le Cercle a déjà reçu une couple de cents volumes. Cette bibliothèque sera soumise à la censure ecclésiastique.

Aujourd'hui se déroule en Cour de Circuit le procès de Morrisette contre la Corporation pour dommages intérêts.

Le plaignant est représenté par M. Jacques Bureau et la Corporation par M. P. N. Martel.

Voici bientôt le temps des fêtes. Si vous avez des achats à faire, allez chez A. Bondy & Beaulac, les papeteriers-marchands-tailleurs du coin des rues des Forges et Notre-Dame.

On a examiné hier, en séance du conseil, les soumissions pour les travaux nécessaires à l'installation nouvelle de la prise d'eau de notre aqueduc. Ces soumissions sont au nombre de trois, l'une au montant de \$3875, venant de MM. A. Rousseau & Cie, de Montréal, l'autre, au montant de \$4,000 pour 180 pds. de tuyau (85 devant être ajoutées en retraits pour chaque pied de tuyau à diminuer à ces 180 pds. ou à y ajouter) émanant de M. W. Duncan, des Trois-Rivières, une troisième de \$8800 et venant de M. Sanford & Sullivan Co., de Jersey City, N. J.

Ces diverses soumissions ont été référées au Comité de l'Aqueduc pour étude.

Hood's Pills ne purgent pas mais elles agissent promptement et efficacement. 25 cents.

M. le Dr Panneton a présenté au musée du collège un échantillon du premier papier fabriqué aux usines de la Laurentide Pulp Co à Grand-Mère le 2 décembre dernier.

Sur demande des intéressés le Conseil a rectifié hier soir une couple de comptes de taxes et il a décidé de solder le compte d'impressions que présentait M. Gédéon Desjardis.

Sur recommandation du Comité des Finances, le Conseil a accepté hier des comptes s'élevant à la somme de \$968.76.

M. Bourbeau B. Brunella, le marchand d'épicerie de la rue des Forges, a en main un assortiment complet de beurre de première qualité en paquets de 1/2 lb., 1 lb., 2 lbs etc., jusqu'à 60 lbs.

GUÉRIT LE RHUMATISME EN QUINZE JOURS. Tablettes "Laxative Brown-Quinine". Prix 25 cents, rendu à elle en paiement par c.

MM. les échevins Panneton, Gélinais et Verret viennent d'être nommés membres du comité chargé de réviser la liste électorale d'après laquelle se feront les prochaines élections municipales.

La ville a décidé de mettre cette année comme d'habitude la grande salle de l'hôtel de ville à la disposition du comité de l'Association des dames de Charité pour la tenue de leur bazar.

Le Dr. A. Saucier, dentiste, professeur à la Faculté Dentaire de la Province de Québec, a ouvert un bureau de chirurgien-dentiste, au-dessus de la Pharmacie Williams, au No. 56 de la rue du Platons.

Le Docteur A. Pichette a déménagé ses bureaux au même endroit et sera attaché à l'établissement du Dr. Saucier.

M. Maigre, qui vient occuper dans les bureaux de M. le dentiste Jutra, les fonctions d'assistant, est arrivé aux Trois-Rivières mercredi le 6 décembre courant.

Sr Madeleine du Sacré-Cœur est remplacée au supérieurat de l'Hôpital Saint-Joseph, par Sr Marie de Jésus, qui a déjà demeurée aux Trois-Rivières pendant plusieurs années.

Désirez-vous avoir un miroir de poche? Allez en demander un au Magasin de Thé, rue des Forges. On vous le donnera gratuitement. A. J. Nadeau, propriétaire.

La bénédiction de l'école de garçons du village de Saint-Tite, que nous n'avons fait que noter dans notre dernier numéro, a eu lieu le jour de l'Immaculée Conception. Etaient présents M. le vicaire-capitaine Rheaute, M. le chanoine Baril, des Trois-Rivières; Messieurs les abbés Grenier, curé de Saint-Tite, Janelle, curé de Sainte-Thécle, Proulx, curé de Saint-Séverin, François Boulay, curé de Saint-Jacques des Filles, Rochasme Héroux, desservant de Saint-Timothee, Beucher, vicaire de Saint-Stanislas, et Arène Béliveau; M. de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique, M. F. A. Marcotte, député de Champlain au Parlement fédéral, les membres de la Commission scolaire de Saint-Tite, et une foule très grande.

La bénédiction proprement dite de l'école a été faite par M. le vicaire-capitaine Rheaute et le sermon donné par M. le chanoine Baril. Celui-ci avait pris pour texte de son discours ces paroles des Livres Saints: Qui ad justitiam erudunt multos suscipiunt quasi stellam in perpetuum mirisunt. Il a dit ce que devait être l'école et les effets de l'éducation et ce que doit être l'éducation pour être complète. Au cours de ce sermon, très pratique, il a rappelé que l'éducation doit développer toutes les facultés, que dans l'homme le développement intellectuel et moral doit correspondre au développement physique, que l'éducation donnée doit être proportionnée à l'âge, aux dispositions des enfants et qu'elle les doit préparer pour le milieu social dans lequel ils sont destinés à vivre; il a démontré que l'éducation en dehors de l'idée religieuse, ne saurait être qu'imparfaite et même dangereuse, et félicité les citoyens de Saint-Tite d'avoir fait tant de sacrifices pour la formation de leurs enfants et surtout d'avoir confié ce délicat travail à une congrégation religieuse spécialement vouée à l'enseignement.

Ajoutons que l'école récemment inaugurée est sous la direction des Frères St Gabriel, qui dirigent déjà une école à St Stanislas. La nouvelle bâtisse est à trois étages, en briques, et mesure 40 pieds par 35.

Vendredi 9 décembre, M. de la Bruère a visité le couvent de la paroisse, où on lui a fait une très jolie réception. En réponse à l'adresse qu'on lui a présentée, il a donné aux élèves de sages conseils. Puis, il s'est rendu chez les Frères où une autre adresse lui a été présentée. Il a fait là un discours important, dont nous espérons pouvoir bientôt publier le texte.

Costumes pour Dames

Messieurs Chas. Dion & Cie invitent cordialement les Dames à venir visiter les catalogues de Modes ainsi qu'un assortiment complet d'étoffes et costumes pour l'automne. De bonnes couturières sont toujours à l'emploi dans leur établissement.

Leçons de musique

Chant, Piano, Solège et tous les instruments de bande. S'adresser au Prof. HERALY, Coin des rues Bonaventure et Royale

Réunion des officiers du 80ème bataillon

Une assemblée de 45 officiers du 80e bataillon ont lieu, lundi dernier, à Nicolet, sous la présidence de M. le Lt-col. J. B. A. Rousseau. Etaient présents, outre le colonel, MM. le Dr. Trudel, chirurgien-major, W. Courchesne, quartier maître, N. Beauchemin, pale-maitre, les capitaines Poisson, (Gentilly), Bourque, (Nicolet), Boudin, (Bécancourt), Piché, (St Gertrude), Turcotte, (St G. Égoire), Perreault, (Arthabak), et les lieutenants Rousseau, de Châtillon. La réunion se fit dans une des vastes salles de l'Hôtel Rochette à 2 hrs P. M.

Restaurateur de ROBSON REND

Aux chevaux gris leur couleur naturelle, en arête la chute dans quelques jours et nettoie la tête. En vente partout à 50c. la bouteille

AVIS

L'Assemblée générale annuelle de l'Association Agricole du District des Trois-Rivières aura lieu JEUDI, le 22 du courant, à 1 heure P. M. au No 28 rue St Joseph. Par ordre du Bureau, O. D. HEBERT, gérant.

Restaurateur de ROBSON REND

Aux chevaux gris leur couleur naturelle, en arête la chute dans quelques jours et nettoie la tête. En vente partout à 50c. la bouteille

MINARD'S LINIMENT guérit la Diphtérie.

Après le règlement des affaires

relatives à la réorganisation du bataillon, M. le colonel annonça le départ pour le Manitoba d'un de ses officiers les plus dévoués, capitaine Piché, et M. le Dr Trudel proposa qu'il soit fait mention dans les archives du bataillon du regret vivement ressenti par tous les officiers à la vue de cette séparation, faisant remarquer toutefois que c'était un honneur pour le 80ème bataillon de voir un de ses braves aller planter sa tente sous le ciel du Manitoba, faire souche là, dans ces belles prairies, de Canadiens français.

L'assemblée close, un dîner splendide fut servi pendant lequel le corps de musique du 80e bataillon, sous la direction de M. Ed. de Châtillon fit entendre les meilleurs morceaux de son répertoire. Voici la carte du menu:

- POTAGES: Soupe à la Julienne printanière, Au vermicelle, Aux tomates. ENTREES: Filet aux huîtres, au col-Roussau, Cotelette d'agneau aux pois verts, Cotelette de porc frais, Civet au lièvre, à la Duchesse. ROTIS: Dindes farcies à la Canadienne, Poulets, Bœuf, Mouton. SALADES: Salade de homard, au 80e Bataillon, Salades de choux, Palates. ENTREMETS: Charlotte russe, Pain d'amour, Crème Espagnole, Gâteaux assortis. PUDDINGS: Pudding au suif, Sauce au cognac, Pudding à la neige, Dessert: Vina, Fruits, Fromage, Café. Tous les officiers se séparèrent, après une brillante soirée, emportant les meilleurs souvenirs de cette joyeuse réunion, et les M. M. Rochette purent un mot d'éloge de tous les militaires pour avoir fait les honneurs de leur populaire maison avec autant de grâce et de distinction.

Jamais le magasin de la Rue des Forges, coin du Marché, n'a été aussi riche en cadeaux. Ces cadeaux valent plus que le prix du thé ou du café avec lequel ils sont donnés. Allez les voir et vous serez satisfaits.—A. J. Nadeau, propriétaire.

Toute personne désireuse de faire un bon placement, pourra acquérir à prix réduit la maison portant les Nos 220, 223, 224 rue Notre-Dame. Pour informations s'adresser à GIRARD & GODIN.

ATTENTION

Je suis maintenant le seul agent aux Trois Rivières pour la vente des célèbres plumes de Lyon & Paterson.

Treble ground pointed (à pointe triplement pointée) Ces plumes sont parfaitement douces, font un tracé régulier, ne s'oxydent point et dureront plus long temps que n'importe quelle autre. Venez les voir.

P. V. AYOTTE, Trois-Rivières

DR. BOURGEOIS

Ex Interne à l'Hôtel-Dieu, (Montréal) des Hôpitaux de Paris.

TRAITEMENT SPECIAL ET NOUVEAU DE LA CONSOMPTION. Oreilles, Nez, Gorge, Pouxons, Cœur, Maladies des Enfants, Analyses Microscopiques. Consultations tous les Jours de 2 hrs. à 5

22 - RUE ROYALE - 22 TROIS-RIVIERES. TELEPHONE No. 176.

AVIS

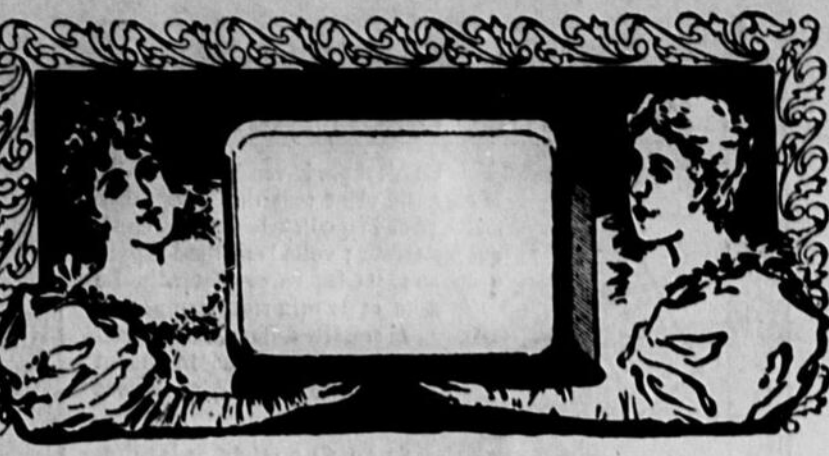
L'Assemblée générale annuelle de l'Association Agricole du District des Trois-Rivières aura lieu JEUDI, le 22 du courant, à 1 heure P. M. au No 28 rue St Joseph. Par ordre du Bureau, O. D. HEBERT, gérant.

Restaurateur de ROBSON REND

Aux chevaux gris leur couleur naturelle, en arête la chute dans quelques jours et nettoie la tête. En vente partout à 50c. la bouteille

MINARD'S LINIMENT guérit la Diphtérie.

Après le règlement des affaires



OH! LA! LA! LA!

Les Parfums les plus exquis et les plus recherchés.— Les savons les plus fins — Les articles de toilette les plus populaires et les cadeaux les plus à la mode se vendent à des prix populaires à la

PHARMACIE WILLIAMS TROIS-RIVIERES

Toujours avoir à la maison une boîte de CACHETS WILLIAMS contre le mal de tête, de dents, etc. Une bouteille de LINIMENT magnétique Williams contre les douleurs de toutes sortes. 1,4,98—1a

Pas une panacée... Pour tous les maux

Il n'y en a pas du reste en médecine. Mais l'application scientifique et raisonnée de l'électricité et des divers traitements par l'eau est le secret du succès dans les maladies suivantes:

- Anémie, Epuement, Rhumatisme, Dyspepsie, Neuralgie

L'observation clinique démontre que les méthodes hygiéniques et physiques, c'est-à-dire la cure d'eau, l'air, l'électricité, se révèlent le plus souvent supérieures aux médicaments proprement dits, (Hayem) et devraient être essayés tout d'abord, et même lorsqu'on a tout essayé. Dans ces nouveaux moyens de guérison, se trouve l'espoir, et parfois le salut. L'avantage que nous reconnaissons à ces agents naturels, particulièrement

Les "douches" Et les "bains électriques"

est basé sur un grand nombre de faits bien observés, car on n'envoie les malades dans nos établissements qu'après avoir essayé sans succès toutes les médications qui peuvent être faites à domicile.

ETABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE DES TROIS-RIVIERES

Coin Avenue Laviolette et Rue St-Joseph

LIBEZ CBOI!

Que toutes les personnes faibles et délicates qui souffrent de débilité prennent chaque jour, pendant un mois, trois bons verres du

PORTER CREMÉ DE NUTTER!

Et si au bout de ce temps, votre santé n'est pas améliorée votre argent vous sera remboursé chez J. A. DUPONT & Cie. ESSAYEZ-LE! Si votre santé s'améliore, vous en serez gagnant; dans le cas contraire, cela ne vous coûte rien.

PORTER CREME de NUTTER

Est fabriqué avec le plus pur malt rôti et le houblon bavarois seulement; il est garanti strictement pur et recommandé par tous les médecins ainsi que la bière capsulée "SELECT EXPORT" également recommandée.

J. A. DUPONT & Cie, AGENTS BRASSERIE SILVER SPRING 24 & 26 Rue Du Platon, TROIS-RIVIERES. TELEPHONE 124.

THE SLATER SHOE. "En blanc et en noir." Ce n'est pas le vendeur qui le dit, la garantie vient tout droit des fabricants... LA CHAUSSURE SLATER. TEBBUTT & FRENCH, Au Bon Marche Seuls agents local.

- Adresses d'Affaires
N. L. DENONCOURT, C. J. AVOCAT
OLIVIER & COMEAU AVOCATS
P. N. MARTEL, C. R. AVOCAT
GEORGES METHOT AVOCAT
JOS. HARNOIS AVOCAT

DRS NORMAND & LAMBERT
MEDECINE-CHIRURGIE GENERALE ET SPECIALE
No 55 RUE BONAVENTURE TROIS-RIVIERES

Dr ALPH. METHOT
Successeur du Dr Gervais
50, AVEN. LAVIOLETTE
HEURES DE CONSULTATION: 8 à 9 heures A. M., 1 à 3 P. M., 7 à 8 P. M.

DOCTEUR DeBLOIS
DES HOPITAUX DE PARIS
Medecine, Maladie Nerveuses et chroniques, maladies des femmes.
23 Rue DesChamps.
N. B.—Le Docteur fait les "visites à domicile" et fournit les remèdes aux clients.

Dentiste! Dentiste! Dentiste!
J. J. PANNETON, L. C. D.
24, RUE BONAVENTURE, 24
TROIS-RIVIERES
Extraction des dents par le Chloroforme, Ether et l'Electricité.

TOURIGNY & DUFRESNE
MARCHANDS-TAILLEURS
1519 Rue Notre-Dame MONTREAL.
SPECIALITE: Soutanes et habillements faits sur commande.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT
Avez-vous un idèe? Si oui, demandez notre "Guide des Invention" pour savoir comment obtenir les patentes.

L'EAU de FLORIDE
MURRAY & LANMAN
Le plus doux, le plus délicieux, le plus rafraichissant et le plus persistant de tous les Parfums pour le Mouchoir, la Toilette et le Bain.

MAISON A VENDRE
Une belle et bonne maison avec cuisine attenante et dépendances telles que cuisines, hangars et boutique de menuisier, à vendre.
PIERRE CYRENNE, Bécancourt.

Maisons à vendre
Une maison avec boulangerie et atelier, hangar, etc., le tout bâti il y a deux ans, située près de la gare, à Ste Thècle, sera vendue à de bonnes conditions.
NAPOLEON DUFRESNE, Marchand, Trois-Rivieres

TOUJOURS EN Mains un grand choix DE BIJOUTERIES et LUNETTES.
Cie d'Horlogerie des 3-Rivieres
Specialité: Gravures sur métaux.
J. A. BOISJOLI, GEMM.
18 Des Forges, Trois-Rivieres

Thos Bournival & Cie
Importateurs & Marchands d'Epicerie
Gros et en Détail
Embarilleurs d'huile de charbon
NO. 46, RUE DES FORGES TROIS-RIVIERES
On trouvera constamment au magasin de MM. BOURNIVAL & Cie un assortiment des meilleurs choix de: THÉ, CAFÉ, LARD, SAINDOUX, FARINE, MELASSE, SUCRE, VINS DE MESSE, LIQUEURS DE TOUTES SORTES, Etc., Etc.

Feuilleton du TRIFLUVIEN
LES Mysteres de Macheocoul

En entendant le rapport de l'officier, qui lui annonçait que des hommes d'armes, ayant sur leur houcoton l'écusson de Bretagne, demandaient à être introduits, Gilles de Laval, raconte son histoire, le savant Paul Lacroix, changea de visage, soupira, fit un signe de croix, baisa une relique, qu'il portait toujours avec lui, et dit à Sillé: — Beau cousin, voici le moment d'aller à Dieu.

— Et nous lui repartit Henri, qui n'avait nul envie de se faire rouer et brûler vif. — Qui m'aîmera me suivra; mais en vérité, je vous défends d'ôter un cheveu à la tête de ces gens-là, car feu mon astrologue italien, Prélati, devant que de mourir, m'a déclaré que j'étais prédestiné à devenir moine en une abbaye; or, celui qui est chef de cette petite troupe se nomme l'Abbé, et je me confie à lui.

— Nenni, Pontou, je prie mon beau cousin de Bretagne qu'il vous loge tous avec moi en la même abbaye. Cette promesse était peu rassurante, car il pouvait bien arriver que l'abbaye en perspective ne fut autre que la gélie, avec les ceps aux pieds, en attendant le supplice.

— Mais, lors même que l'évêque et le chancelier ne s'y fussent pas opposés, la chose eût été impossible. De toute la duché-pairie, les témoins accouraient demandant à être interrogés et révélant, malgré Jean de Toucheronde, le commissaire-duc, des crimes épouvantables. (A continuer)

Et, se retournant vers ses serviteurs stupéfaits: — Or ça, dit-il, m'amenez trois chevaux pour suivre ces bons gens. — N'y allez pas, monseigneur! n'y allez pas! s'écrièrent les soldats, en serrant de près les vingt archers.

— Si, ferai-je au contraire, pour complaire à notre très-cher cousin et bon duc, et aussi pour que soit manifeste mon innocence ainsi que se doit. Son plan était arrêté, et il pensait qu'avec un peu d'hypocrisie, il gagnerait facilement son procès.

— Mais lui, sans se départir un seul instant de son rôle, feignant de ne point les entendre et chevauchait, calme et recueilli, égrenant, entre ses doigts, avec ostentation, un long chapelet. De Macheocoul à Nantes, il ne cessa pas un instant de prier.

— Et même, à son con, il portait toujours une relique et sur son cœur, cousu dans son pourpoint, un talisman, composé avec de la poussière calcinée d'ossements de ses victimes. Son astrologue lui avait prédit que, tant qu'il conserverait sur lui cette amulette, aucun mal ne pourrait lui arriver.

— Mais, lors même que l'évêque et le chancelier ne s'y fussent pas opposés, la chose eût été impossible. De toute la duché-pairie, les témoins accouraient demandant à être interrogés et révélant, malgré Jean de Toucheronde, le commissaire-duc, des crimes épouvantables.

LA PAIX
Le traité signé
Paris, 10.—Le traité de paix entre les Etats-Unis et l'Espagne a été signé à 8 h 45.

— Les américains et américains de la colonie de Paris se disputent pour posséder une des plumes avec lesquelles le traité a été signé. Les deux exemplaires contiennent le texte en anglais et en espagnol, en regard l'un de l'autre.

Dans ce cas la même
Ceux qui sont atteints de l'asthme se trouveront grandement soulagés en faisant usage du BAUME RHUMAL, et ils voudront toujours en avoir une bouteille auprès d'eux.
MINARD'S LINIMENT chasse les Idées Noires.

Pain-Killer
IL N'Y A PAS DE SOUFFRANCE NI DE DOULEUR, INTERNE OU EXTERNE, QUI NE SOIT SOULAGEE PAR LE PAIN-KILLER.
PERRY DAVID & SON.

PORTUGAL
BARROS GOMES

On nous écrit: Les journaux portugais nous apportent la nouvelle de la mort de l'un des hommes les plus illustres du Portugal et de ses meilleurs écrivains, le Conde de Barros Gomes.

— Né en 1843, à Santarém, fils d'un médecin distingué, le Dr Bernardino Antonio Gomes, il fit de brillantes études à l'Ecole polytechnique, et s'y distingua, dès le début, par un intelligence vraiment supérieure.

— Il fut très-surpris, en entrant à Nantes, d'être incarcéré dans le vieux château du Bouffay, au lieu d'être présenté immédiatement au duc Jean, pour en obtenir ses lettres de rémission.

— Le traité de paix entre les Etats-Unis et l'Espagne a été signé à 8 h 45. Les américains et américains de la colonie de Paris se disputent pour posséder une des plumes avec lesquelles le traité a été signé.

FLOTTES D'EUROPE

La marine anglaise dispose de 45 cuirassés de premier rang, 11 cuirassés de second rang, 7 gardes-côtes cuirassés, 12 croiseurs cuirassés, 31 croiseurs de première classe, 54 de seconde classe, 55 croiseurs de troisième classe et avisos-torpilleurs, 54 torpilleurs de haute mer et destroyers et 166 torpilleurs de toutes classes.

La France possède: 25 cuirassés de premier rang, 2 cuirassés de second rang, 5 gardes côtes cuirassés, 8 canonnières cuirassées, 6 croiseurs cuirassés, 10 croiseurs de première classe, 20 croiseurs de deuxième classe, 20 croiseurs de troisième classe et contre-torpilleurs, 49 petits avisos et torpilleurs de haute mer. Notre flotte est la plus riche en torpilleurs de première, deuxième et troisième classes, dont elle possède environ 180.

excite, alguisse et... régularise l'appétit.
VINS MICHEL
Exerce sur l'estomac une action des plus bienfaisantes. C'est un apéritif d'un goût exquis, qui réchauffe et prépare l'estomac à faire le travail de la digestion.

UNE JOURNEE DE GUILLAUME
Un livre publié à Leipzig, Under Kaiser, renferme sur la vie de l'empereur actuel d'Allemagne des renseignements curieux. Le Lorrain, de Metz, résume d'après ce livre une journée de Guillaume II:

COUPEAUX FRANCHANTS.
WALTER
Demandez les à votre fournisseur.

Province de Québec, District des Trois-Rivieres, Cour Supérieure, No 235. Dame Orlina Latulippe, veuve de feu Magloire Marquis, marchande publique, faisant affaires comme telle, sous le nom de Mme M. Marquis, résidant en la paroisse de St François Xavier de Bécancour, Demanderesse; vs Alfred Vézina, cédant commercialement de la paroisse de Ste Thérèse de Bécancour et résidant actuellement dans les Etats-Unis d'Amérique, Défendeur.

Public Notice
A request shall be made to the parliament of the Province, at its next session, to divide the registry office of the County of Nicolet.

Corporation DE LA CITE, Des Trois-Rivieres
AVIS PUBLIC
Est par le présent donné que le rôle d'Évaluation de 1898 est maintenant achevé et déposé au bureau du sous-secrétaire de la Ville de Trois-Rivieres, pour l'espace d'un mois de la date du présent avis.

Public Notice
Public Notice is hereby given that the valuation roll of 1898 is now completed and deposited in the office of the undersigned at the City Hall of Three Rivers, for the space of one month from the date of the present notice.

AVIS
Toutes les personnes endettées envers le successeur de feu M. J. F. Fournier, en son vivant marchand de la ville de Nicolet, sont requises de payer entre les mains des sous-secrétaires dans les trente jours; toutes les personnes ayant des réclamations contre la dite succession sont aussi requises de les faire dans le même délai.

Scientific American.
MUNN & CO, 361 Broadway, New York

MINARD'S LINIMENT guérit des Rhumes.